



COMMUNE DE SAINT-RÉMY-DU-PLAIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

Le 28 avril 2026, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Rémy-du-Plain s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Dominique PRIOUL, Maire, suivant convocation transmise le mardi 21 avril 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : CLÉMENT Kelly, COQUELIN Emile, DIBON Jérôme, GUIAVARCH Benoît, LEBOSSÉ Marie-Jeanne, LECLERC Guillaume, MACÉ - GARNIER Annabelle, MEIGNAN Laëtitia, MOUSSU Peggy, PRIOUL Dominique, RAIMBAULT Marie-Thérèse, RAPINEL Stéphane

Excusé sans procuration : BELLIER Dany, GROUAZEL Pierre, MANGENOT Aurore

Secrétaire de séance : MEIGNAN Laëtitia

2026-032 - COMMERCE – RÉGULARISATION DU CONTRAT DE LOCATION-GÉRANCE

La délibération 2026-011 du 9 février 2026 a validé la candidature de Monsieur CORDONNIER et Madame FRANQUART, à la location-gérance du commerce.

Dans le cadre de l'acquisition du commerce, et après délibération, le conseil municipal ;

- Autorise monsieur le maire à régulariser un contrat de location gérance au profit de la SNC dénommée SFCF, représentée par Monsieur CORDONNIER et Madame FRANQUART, suivant acte à recevoir par Maître LACOURT, le tout aux charges et conditions normales en pareil matière.

- Fixe les modalités, ainsi :

- Le contrat de location-gérance sera à minima de 3 ans,
- Moyennant un loyer de 400€ net indexé sur l'indice des loyers commerciaux incluant le commerce et le logement jusqu'à la date de rénovation du bâtiment
- Moyennant un loyer de 600€ net indexé sur l'indice des loyers commerciaux incluant le commerce, après la rénovation. Les gérants seront prioritaires pour prétendre à un des logements rénovés, dans le bâtiment, au montant déterminé, alors par la commune.
- Le montant de dépôt de garantie sera d'un mois et sera payé à la signature du contrat.
- Le loyer sera à payer en début de mois.

Le conseil prend acte.

Fait et délibéré le 28 avril 2026

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 035-213503097-20260428-2026_032B-DE

Le président de séance,
Dominique PRIOUL, Maire

Le secrétaire de séance,
Laëtitia MEIGNAN, 1ère adjointe